

Résultats économiques des exploitations en 2022

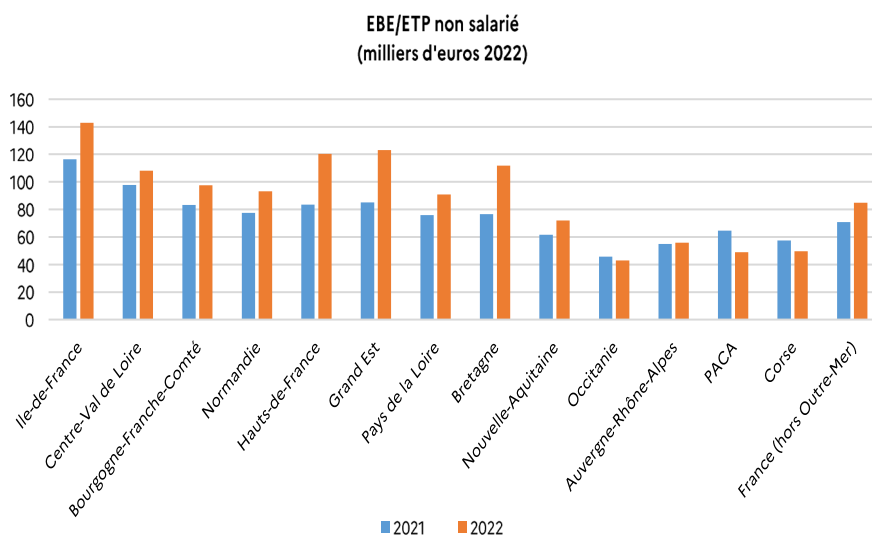
Nouvelle hausse des résultats économiques des exploitations agricoles en 2022

Sur fond de reprise économique post covid et dans un contexte géopolitique marqué par le conflit russo-ukrainien, les prix agricoles à la production ainsi que ceux des intrants s'envolent en début d'année 2022. Le contexte climatique peu favorable, avec un déficit hydrique précoce et une chaleur excessive en été, affecte les cultures de printemps et la production fourragère, mais épargne relativement les cultures d'hiver. Dans ces conditions, tiré principalement par les bons prix à la production, l'excédent brut d'exploitation des exploitations agricoles normandes progresse en moyenne de 20 % par rapport à 2021. C'est la seconde année consécutive de hausse, après un fléchissement en 2020.

En 2022, dans un contexte de hausse généralisée des prix agricoles à la production, les résultats économiques des exploitations agricoles sont en hausse dans 10 régions sur 13 du territoire national hors Outre-Mer. Seules Occitanie, PACA et la Corse présentent des résultats en baisse.

En Normandie, l'excédent brut d'exploitation (EBE) par ETP non salarié progresse de 20 % entre 2021 et 2022, après 32 % entre 2020 et 2021. Il atteint en moyenne 93 100 €/ETP non salarié, soit le plus haut niveau sur les 20 dernières années. La progression est particulièrement forte pour les exploitations spécialisées en grandes cultures (+ 54 %).

Toutes spécialisations confondues, les charges d'approvisionnement des exploitations connaissent une forte croissance en 2022 (+ 22 %), en raison notamment de l'explosion du prix des engrais et de la forte hausse de celui des aliments concentrés pour le bétail. Les autres charges sont contenues. Tirée principalement par la hausse des prix, la production de l'exercice augmente de 16 %, ce qui suffit largement à compenser la hausse des charges. C'est ainsi que la valeur ajoutée moyenne par exploitation s'accroît de 20 %, de même que l'EBE.



Source : Agreste - Rica, champ complet

Résultats normands par spécialisation en 2022

Spécialisation	Nombre d'exploitations	EBE (milliers d'€)	EBE/ETP non salarié		RCAI/ETP non salarié	
			milliers d'€	évol 22/21 (%)	milliers d'€	évol 22/21 (%)
Céréales et oléoprotéagineux (COP)	2251	96,3	81,6	2,1	58,0	2,5
Autres grandes cultures	2721	190,5	139,6	54,3	100,4	99,7
Bovins lait	4840	158,4	92,6	17,8	52,8	37,6
Bovins viande	1934	35,3	28,7	9,3	16,1	37,1
Bovins mixte	803	199,3	119,1	28,0	77,5	42,3
Polyculture, polyélevage	2548	171,6	107,1	11,4	74,6	19,8
Ensemble des exploitations	17667	137,0	93,1	19,9	59,5	36,9

Source : Agreste - Rica, résultats à champ complet, évolutions à champ constant en réel

Des productions végétales marquées par une grande hétérogénéité

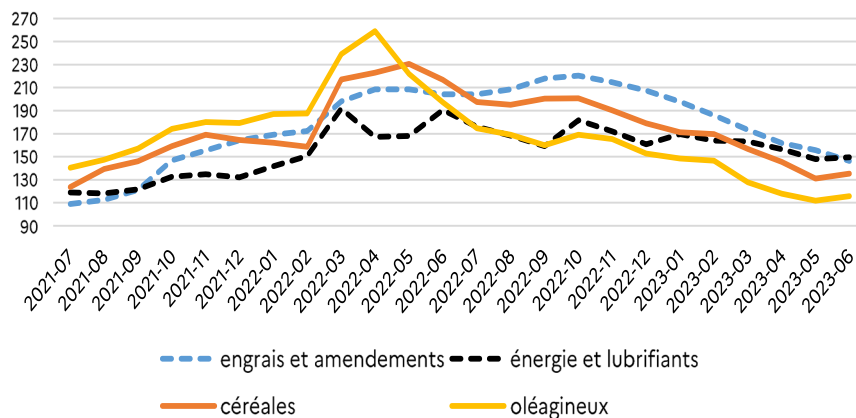
Les conditions météorologiques sont favorables à l'automne 2021 et pendant l'hiver, puis se dégradent sensiblement dès avant le printemps avec un manque d'eau précoce et une chaleur excessive en été. Les principales cultures d'hiver de la région sont globalement peu affectées. Les rendements régionaux en blé tendre, orge et colza sont meilleurs qu'en 2021. Cela n'empêche toutefois pas une hétérogénéité importante selon les conditions pédologiques (le rendement moyen en blé tendre en Seine-Maritime atteint 98 q/ha soit 10 q/ha de plus que dans l'Eure). Les cultures de printemps sont quant à elle durement touchées et les rendements sont en retrait par rapport à 2021, de 3 % pour les betteraves, 12 % pour les pommes de terre et près de 25 % pour le lin. Les récoltes de betteraves et de lin progressent malgré tout légèrement grâce à l'augmentation des surfaces, celle de pommes de terre fléchit.

Dans un contexte marqué par les tensions géopolitiques et les baisses des volumes de certains produits, les prix sont orientés à la hausse. Entre les campagnes 2021/2022 et 2022/2023, le prix du blé tendre payé aux producteurs normands progresse de 29 %, celui de l'orge de 31 % et celui du colza de 10 % (source France AgriMer). Le prix des betteraves progresse également, de même que celui des pommes de terre. Après le creux des années covid, le commerce du lin repart. Avec 74 420 ha, la surface régionale en lin retrouve un niveau comparable à 2019 après un fort repli en 2021.

Les exploitations spécialisées en COP voient la production de l'exercice progresser en moyenne de 6 % principalement sous l'effet de la hausse des prix. Malgré une hausse des charges d'approvisionnement de près de 23 %, la valeur ajoutée augmente de 2,3 %. L'EBE moyen par exploitation atteint 96 340 €, soit +2,1 % par rapport à l'exercice précédent.

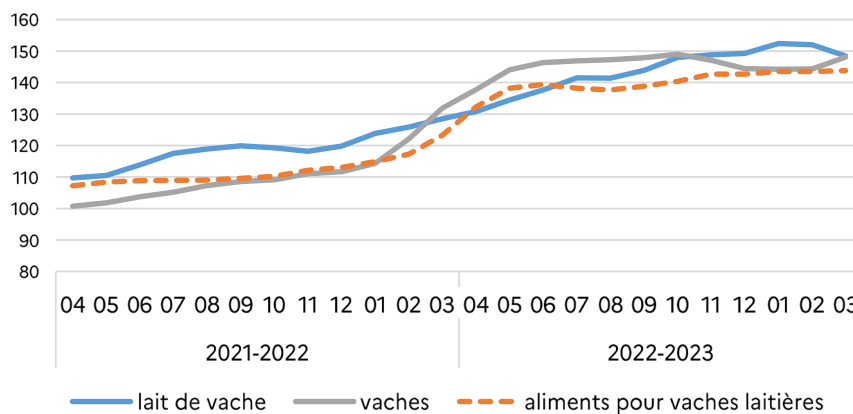
La production de l'exercice des exploitations spécialisées en autres grandes cultures s'accroît plus nettement (+25 %), profitant à la fois des prix bien orientés et de meilleurs rendements céréaliers. Les charges d'approvisionnement, en hausse de plus de 20 %, n'empêchent pas une nette progression de la valeur ajoutée (+45 %). L'EBE moyen par exploitation s'élève à 190 500 € (+51 %).

Indices des prix agricoles
(IPPAP - IPAMPA - base 100 en 2015)



Source : Insee - Ippap, Ipampa

Indices des prix agricoles
(base 100 en 2015)



Source : Insee - Ippap, Ipampa

Amélioration confirmée pour l'élevage laitier

L'élevage bovin régional, qu'il soit laitier ou pour la viande, est pénalisé par la sécheresse qui réduit drastiquement la production fourragère. À surface égale, la production régionale de maïs fourrage baisse de 15 % entre 2021 et 2022. Les prairies sont également moins productives (-30 %). Parallèlement, les aliments concentrés subissent la hausse des prix des matières premières, dont les céréales et oléoprotéagineux.

Dans un contexte général de décapitalisation du troupeau laitier, la collecte nationale de lait de vache fléchit. Face à une demande dynamique, le manque de volume entraîne la hausse du prix du lait. En Normandie, le prix moyen payé aux producteurs atteint 461 €/1000 l en 2022, soit +20 % par rapport à 2021. Les cours de la viande bovine connaissent également une embellie, en particulier les cours des vaches de réforme laitières.

En Normandie, la production de l'exercice des exploitations laitières augmente de près de 14 % en raison des prix, le volume de lait étant stable entre 2021 et 2022. Les charges d'approvisionnement croissent de 20 %, essentiellement à cause du renchérissement des aliments concentrés. La valeur ajoutée progresse néanmoins de 16 % et l'EBE moyen par exploitation s'affiche à 158 370 € (+16,5 %).

Les résultats des exploitations spécialisées en bovins viande s'améliorent également, avec une production de l'exercice qui croît de 9 %. La hausse des charges d'approvisionnement est contenue (+6 %). Dans ces conditions, la valeur ajoutée progresse de 51 % pour s'établir en moyenne à 13 400 €/exploitation. L'EBE atteint en moyenne 35 250 €/exploitation, ce qui reste très en deçà des valeurs atteintes dans les autres spécialisations. Il ne progresse que de 13,4 % compte tenu de la part importante des subventions d'exploitation dans l'EBE des exploitations bovins viande.

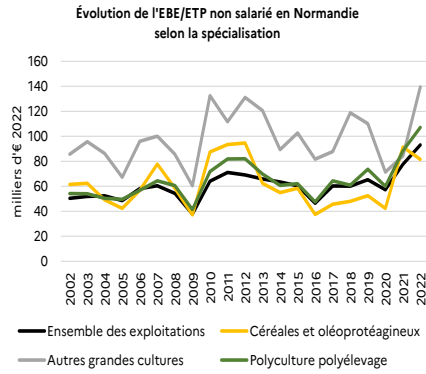
Les exploitations mixtes lait-viande présentent des résultats globalement comparables à ceux des exploitations laitières. La production de l'exercice augmente de 14 %, les charges d'approvisionnement de 21 %. L'EBE moyen par exploitation s'élève à 199 290 €, soit + 20 % par rapport à 2021. Les résultats des exploitations laitières ou mixtes lait-viande, nettement supérieurs à ceux des exploitations bovins viande, sont également le reflet de la taille de ces exploitations. Les élevages laitiers ou mixtes sont majoritairement des moyennes ou grandes exploitations, c'est-à-dire dont la production brute standard¹ dépasse 100 000 €, les éleveurs de bovins viande sont pour près des trois quarts de petites exploitations (production brute standard de 25 000 à moins de 100 000 €).

Tirant leur chiffre d'affaires pour moitié de l'atelier végétal et l'autre moitié de l'atelier animal, les polyculteurs polyéleveurs sont plus frappés que les autres spécialisations par l'augmentation des charges d'approvisionnement. Celles-ci progressent de 28 %, les charges en engrais augmentent de 49 %, celles en aliments concentrés de 28 %. La production de l'exercice, plus élevée de 15,5 % que pour le précédent exercice, compense l'effet des charges. La valeur ajoutée progresse ainsi de 13,6 % et l'EBE moyen par exploitation atteint 171 570 € (+ 13 %).

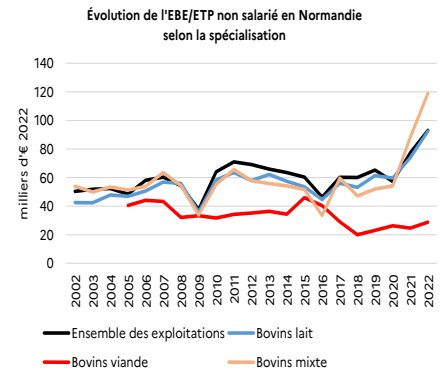
Une dispersion des résultats accentuée

La moitié des exploitations normandes a un EBE/ETP non salarié supérieur à 73 100 €. Pour un quart d'entre elles, il ne dépasse pas 36 740 € et pour un autre quart, il est supérieur à 121 000 €. Comme cela s'observe chaque année, la dispersion, mesurée par les écarts interquartiles (3^{ème} quartile - 1^{er} quartile), est plus importante pour les exploitations spécialisées dans les productions végétales que pour les exploitations spécialisées dans l'élevage bovin lait ou viande. En 2022, la dispersion s'est accrue au sein des COP et autres grandes cultures par rapport à 2021. L'intervalle interquartile passe en effet de 79 à 99 000 € pour les COP et de 74 à 96 000 € pour les autres grandes cultures. Plusieurs facteurs sont susceptibles d'expliquer cette plus grande dispersion. D'une part l'impact plus ou moins fort des conditions météorologiques au moment des récoltes entraînant des rendements hétérogènes, d'autre part la couverture en intrants en début de campagne et les conditions d'achat des engrais en cours de campagne et enfin les conditions de commercialisation des produits dans un contexte de volatilité

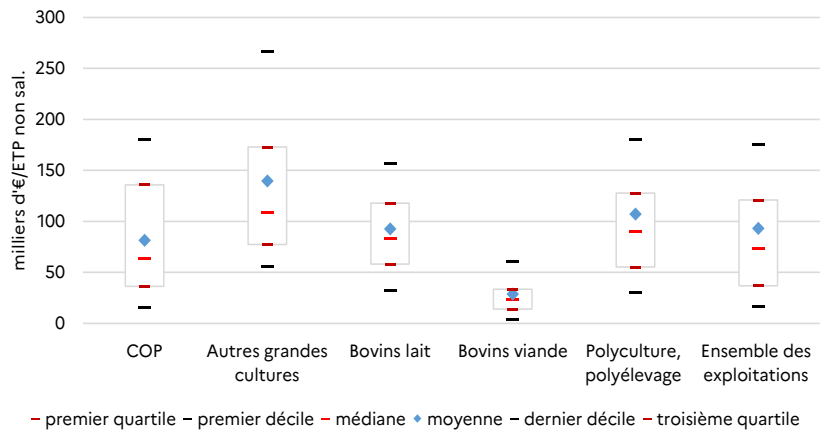
¹ Production brute standard : potentiel de production d'une exploitation, permettant de classer les exploitations selon leur spécialisation et leur dimension économique



Source : Agreste - Rica



Dispersion de l'EBE/ETP non salarié selon la spécialisation en Normandie en 2022



Source : Agreste - Rica 2022

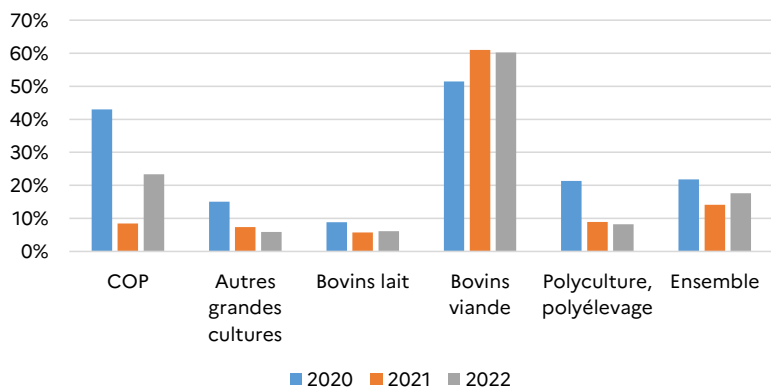
des prix. Pour les éleveurs bovins lait ou bovins viande, la dispersion en 2022 est peu différente de celle en 2021.

La dépendance aux aides des exploitations bovins viande ne faiblit pas

En 2022, la quasi-totalité (99 %) des exploitations petites, moyennes et grandes de Normandie perçoivent des subventions d'exploitation. Les bénéficiaires reçoivent en moyenne 39 200 € d'aides, soit un

montant supérieur de 2,6 % à celui de 2021. Les aides du premier pilier de la PAC, qui représentent près de 80 % des aides reçues, sont toutefois en baisse de 1,8 %. La hausse globale est liée à la forte progression (+ 44 %) des aides hors PAC, en lien avec les aides conjoncturelles attribuées en 2022 (plan de résilience avec des dispositifs d'aide à l'alimentation animale notamment).

Dépendance aux aides des exploitations normandes



Source : Agreste - Rica

Toutes spécialisations confondues, 2,2 % des exploitations ont un EBE négatif en 2022. Elles étaient 1,3 % en 2021. Il s'agit surtout d'exploitations bovins viande et d'exploitations spécialisées en COP (respectivement un tiers et 37 % des exploitations ayant un EBE négatif). Pour autant, la dépendance aux aides, c'est-à-dire la part des exploitations ayant un EBE négatif sans les aides, reste nettement plus élevée chez les bovins viande que dans les autres productions. Elle est, pour l'ensemble des exploitations, proche du niveau de 2021.

En 2022, sans les aides, l'EBE moyen par exploitation des bovins viande n'aurait été que de 3 220 €. Sur la période 2010-2022, sans les aides, il aurait été négatif 6 années sur 13. La situation est particulièrement dégradée entre 2017 et 2021 avec un EBE moyen par exploitation sans les aides négatif chaque année.

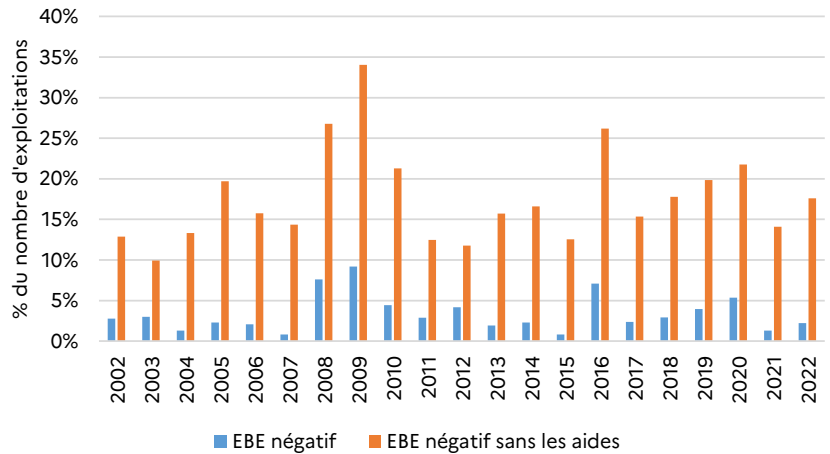
La dépendance aux aides des exploitations suit globalement la conjoncture économique. C'est ainsi que sur les 20 dernières années, un point culminant a été atteint lors de la crise de 2009 avec 34 % des exploitations ayant un EBE négatif sans les aides. Un second pic s'observe en 2016 (crise de l'élevage et mauvaises récoltes céréalières).

Une situation financière reflète de la conjoncture

Le solde disponible, calculé en déduisant de l'EBE les remboursements d'emprunts à moyen long terme, les charges financières et les cotisations sociales de l'exploitant, permet à celui-ci de se rémunérer et d'investir dans son entreprise. En 2022, toutes exploitations confondues, ce solde disponible atteint en moyenne 48 600 €/ETP non salarié. C'est le plus haut niveau depuis 2002, supérieur aux rebonds observés après la crise de 2009 et la période covid de 2020, illustrant ainsi le fort impact des rapides et importantes hausses des prix en 2022. Le taux d'endettement est quant à lui relativement stable, autour de 50 % depuis 2010, évoluant entre 45 et 50 % au début des années 2000.

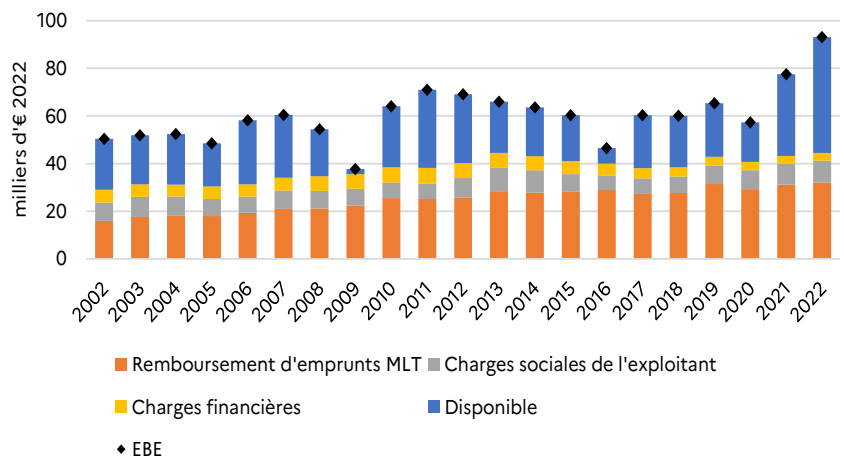
Si la situation financière s'améliore globalement en 2022 pour l'ensemble des exploitations, des disparités n'en demeurent pas moins selon les spécialisations. Le solde disponible est en effet plus élevé pour les exploitations spécialisées dans les productions végétales et les polyculteurs poly-éleveurs que pour les exploitations bovines, en particulier celles spécialisées en viande. Cette situation

Évolution de la dépendance aux aides des exploitations normandes



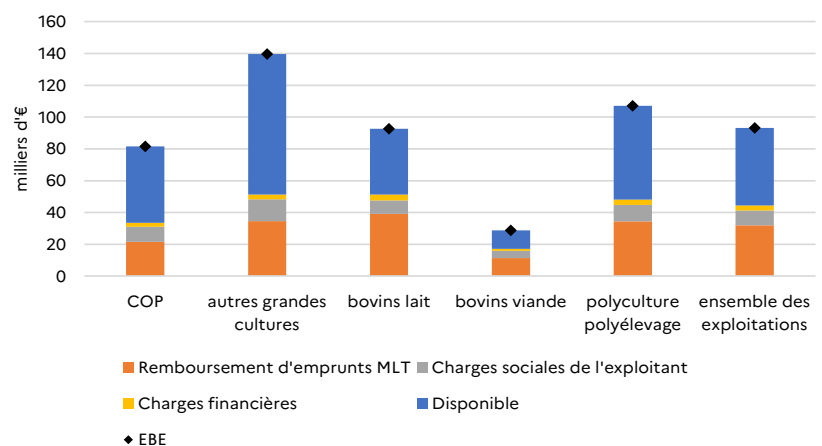
Source : Agreste - Rica

Solde disponible par ETP non salarié en Normandie



Source : Agreste - Rica

Solde disponible par ETP non salarié en Normandie en 2022 selon la spécialisation



Source : Agreste - Rica

n'est pas propre à 2022, les exploitations bovins viande ont quasi systématiquement des résultats inférieurs à ceux de l'ensemble des exploitations. Dégageant peu de

valeur ajoutée, ces exploitations, en moyenne plus petites, n'ont que peu de capacité d'investissement. Elles sont donc également moins endettées que leurs consœurs.

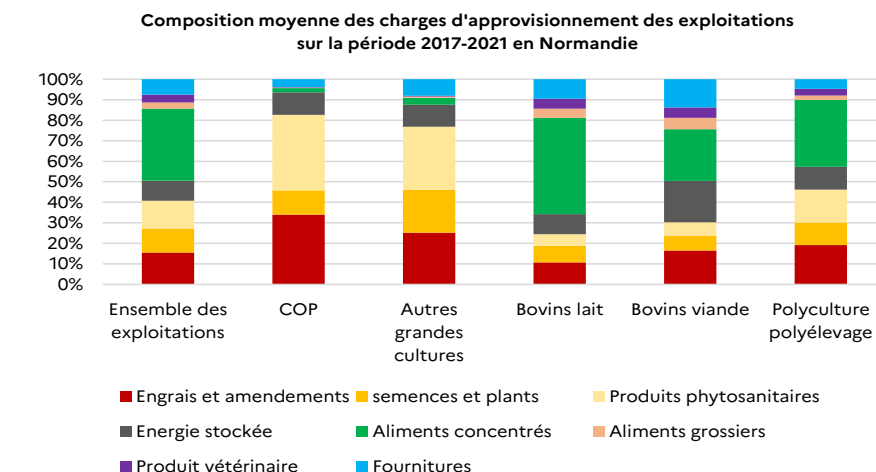
Focus sur l'évolution des charges d'approvisionnement entre 2021 et 2022

Les charges d'approvisionnement regroupent les engrais et amendements, semences et plants, produits phytosanitaires, l'énergie, les aliments pour animaux, en particulier les aliments concentrés, les produits vétérinaires et des fournitures diverses (produits d'entretien, fourniture d'atelier, de bureau, fournitures consommables, matériaux divers). La part relative de ces différents postes varie bien évidemment selon la spécialisation des exploitations.

Après avoir baissé entre 2019 et 2020, les charges d'approvisionnement subissent une première hausse entre 2020 et 2021 et une deuxième hausse plus marquée entre 2021 et 2022. Celle-ci touche l'ensemble des exploitations normandes, exception faite des exploitations bovins viande.

Pour les exploitations spécialisées dans les productions végétales, l'essentiel de l'augmentation des charges d'approvisionnement est lié aux engrais. Leurs prix ont commencé à augmenter dès l'automne 2021 sur fond de reprise économique post-covid, puis ont bondi en mars 2022 dans le sillage du prix du gaz impacté par le conflit russo-ukrainien. Les achats réalisés à partir du printemps 2022 se sont donc révélés particulièrement pénalisants.

Les éleveurs laitiers sont quant à eux touchés par les prix des aliments concentrés, en hausse dès l'automne 2021 et tout au long de l'année 2022, sous l'effet de la flambée du prix des céréales. Le contexte géopolitique du début 2022, avec le blocage des exportations de céréales par la mer



Source : Agreste - Rica

Évolution des charges d'approvisionnement en Normandie (%)

	2020/2019	2021/2020	2022/2021
COP	-4,3	9,6	22,6
Autres grandes cultures	-11,0	8,0	20,2
Bovins lait	-0,4	6,1	20,4
Bovins viande	-7,0	4,3	6,5
Bovins mixte	-3,5	7,0	20,8
Polyculture, polyélevage	-0,4	1,4	28,1
Ensemble des exploitations	-3,0	4,9	22,5

Source : Agreste - Rica, évolutions à champs constant en réel

Noire, a provoqué une hausse des prix des céréales sans précédent au cours des 15 dernières années. La détente sur les prix, amorcée dès juillet 2022 avec la reprise des exportations en mer Noire, ne suffit pas à inverser la tendance et les prix des aliments concentrés restent

élevés tout au long de l'année.

Les polyculteurs polyéleveurs subissent dans chacun de leurs ateliers, végétal et animal, les effets de la hausse de prix des engrais d'une part et de la hausse des prix des aliments concentrés d'autre part.

Contribution des différents postes à l'évolution des charges d'approvisionnement en Normandie

	Ensemble des exploitations			COP			Autres grandes cultures			Bovins lait			Polyculture polyélevage		
	2022	évol. 22/21 (%)	contribution en points de % à l'évol. des charges d'appro	2022	évol. 22/21 (%)	contribution en points de % à l'évol. des charges d'appro	2022	évol. 22/21 (%)	contribution en points de % à l'évol. des charges d'appro	2022	évol. 22/21 (%)	contribution en points de % à l'évol. des charges d'appro	2022	évol. 22/21 (%)	contribution en points de % à l'évol. des charges d'appro
production de l'exercice	346,9	15,8		225,9	6,2		450,6	25,1		411,1	13,6		406,5	15,5	
charges d'approvisionnement	128,8	22,5		78,8	22,6		145,1	20,2		147,3	20,4		145,7	28,1	
dont engrais	24,1	42,8	6,77	35,0	36,3	14,38	51,9	58,2	15,57	16,5	34,3	3,41	32,9	49,4	9,33
dont semences	11,8	4,8	0,51	8,8	3,3	0,43	25,7	6,3	1,41	9,4	0,2	0,01	13,8	12,4	1,35
dont produits phytosanitaires	13,9	6,4	0,79	23,0	14,1	4,89	33,6	-2,9	-0,83	6,7	6,4	0,33	19,4	10,9	1,64
dont aliments concentrés	49,8	24,7	9,48	2,6	-14,8	-0,16	7,4	32,3	1,12	72,7	25,8	12,24	46,8	28,2	9,20
dont énergie stockée	14,2	35,9	3,49	8,5	30,7	3,19	18,2	39,2	4,47	17,2	37,4	3,78	18,1	33,1	3,83
dont autres charges d'appro autres achats et charges externes (nc fermages) + rabais, remises	14,9	11,3	1,45	1,0	-14,8	-0,16	8,3	-21,3	-1,51	24,9	3,3	0,66	14,7	24,4	2,72
valeur ajoutée	84,6	1,2		61,2	-4,7		103,9	1,5		107,0	1,9		94,0	3,4	
	133,6	20,0		85,9	2,3		201,6	45,2		156,7	16,3		166,8	13,6	

Source : Agreste - Rica, montants 2022 en milliers d'euros

Méthodologie

Les résultats économiques présentés pour l'année 2022 sont établis à partir des données techniques et comptables collectées chaque année sur un échantillon d'exploitations agricoles dont la production brute standard est supérieure à 25 000 € dans le cadre du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) du Service de la Statistique et de la Prospective.

En France métropolitaine et pour l'année 2022, l'échantillon comprend 7 074 exploitations, dont 382 en Normandie. Les résultats sont diffusés si le nombre d'exploitations de l'échantillon RICA est supérieur à 20.

Le principal indicateur économique utilisé ici est l'excédent brut d'exploitation (EBE), par actif non salarié. Il est calculé à partir de la valeur de la production de l'exercice, augmentée des subventions, diminuée des consommations intermédiaires et toutes les autres charges courantes (salaires, impôts fonciers, fermages, ...).

Le résultat courant avant impôts (RCAI) se déduit de l'EBE après prise en compte des charges financières et des amortissements. Les impôts au titre des bénéfices ou des revenus d'activité ne sont pas pris en compte. Conformément aux règles du RICA et à la différence de la pratique comptable, les cotisations sociales de l'exploitant ne sont pas prises en compte dans le calcul des indicateurs

de résultats (RCAI, EBE).

Les subventions d'exploitation sont enregistrées au titre de la campagne en cours. En d'autres termes, quels que soient les montants d'aides perçus au cours de l'exercice comptable 2022, seules les subventions reçues au titre de la campagne 2022 sont intégrées dans les données du RICA 2022.

La valeur ajoutée correspond à la différence entre la production de l'exercice nette des achats d'animaux et les consommations intermédiaires. Les produits bruts par cultures ou animaux comprennent les ventes, la variation de stocks, l'autoconsommation. Pour les produits bruts animaux, ils sont nets des achats d'animaux.

La production de l'exercice comprend les ventes de produits végétaux et animaux, les variations de stocks, l'autoconsommation, la production immobilisée, les produits issus des travaux à façon, de la vente de produits résiduels, des pensions d'animaux, des terres louées prêtes à semer, des autres locations, de l'agritourisme et des produits d'activités annexes.

Les charges d'exploitation comprennent les approvisionnements (engrais, semences et plants, aliments pour animaux, carburants), les travaux et services, les achats divers, les assurances, les frais de personnel salarié, les fermages les impôts (hors impôts au titre

des bénéfices ou revenus d'activité) et taxes, les dotations aux amortissements. Le taux d'endettement est défini par le rapport des dettes et de l'actif. Un taux inférieur à 30 % caractérise un endettement faible, de 30 à 50 % modéré, de 50 à 75 % élevé et au-delà de 75 %, très élevé. Les comparaisons interannuelles sont, sauf mention contraire, calculées sur un échantillon constant constitué d'exploitations présentes à la fois en 2021 et 2022. Les données sont exprimées en réel c'est-à-dire en euros de 2022 (corrigées de l'évolution de l'indice Insee des prix à la consommation). Les séries longues présentent les valeurs sur l'échantillon complet en € 2022 (valeurs réelles).

Premier quartile = 25 centile = valeur au-dessous de laquelle se situent 25 % de la population étudiée.

Médiane = valeur au-dessus et au-dessous de laquelle se trouvent 50 % de la population étudiée.

Troisième quartile = 75 centile = valeur au-dessous de laquelle se situent 75 % de la population étudiée

Intervalle interquartile : étendue des résultats hors prise en compte du quart des exploitations aux résultats les plus faibles et du quart des exploitations aux résultats les plus élevés

Site AGRESTE : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/Chiffres-et-analyses/Economie-agricole-et-agroalimentaire/Resultats-economiques-des-exploitations>

Site DRAAF Normandie : <http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/Cartes-et-donnees/Statistiques-agricoles/Donnees-economiques>



www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
DRAAF de Normandie
Service Régional de l'Information Statistique et Économique
6, Bld Général Vanier - 14070 Caen Cedex 5
Mail : srise.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr
Tél : 02.32.18.95.93

Directeur de la publication : Olivier Degenmann
Rédactrice en chef : Hélène Malvache
Rédactrice : Élisabeth Borgne
Composition : Valérie Campion
Dépot légal : À parution
ISSN : 2729-711X (imprimé)
ISSN : 2739-2635 (en ligne)
© Agreste 2024